



CGT Finances Publiques

Aveyron

COMPTE RENDU CHS-CT du 28/06/2013

EN ATTENDANT LA GRANDE BRADERIE

Pour le deuxième CHS-CT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) de l'année l'ordre du jour était le suivant :

En premier lieu il s'agissait d'approuver le procès verbal de la séance du 25/03/2013, cela était fait à l'unanimité.

Ensuite nous étaients présentées plusieurs lettres de missions :

La première concerne le médecin coordonnateur régional, pour l'Aveyron c'est le Docteur Christine Duole qui est chargée de cette mission. Le médecin coordonnateur régional est chargé de relayer la politique ministérielle de santé et de sécurité auprès des acteurs départementaux, pour l'Aveyron ces acteurs sont essentiellement les médecins prévention. C'est l'interlocuteur privilégié de la Centrale, et il doit assurer la bonne marche de la médecine de prévention départementale (recueillir les compte rendus annuels, vérifier que les moyens mis en œuvre sont suffisants en terme de nombre de consultations et de couverture des agents.) C'est un maillon essentiel dans le cadre de la médecine préventive.

La deuxième lettre de mission cadre les fonctions du secrétaire-animateur, pour l'Aveyron c'est Mr Jean-Pierre Picchi. Le secrétaire-animateur a un rôle central au sein du CHS-CT, en effet, c'est lui qui d'une part prépare les réunions et d'autre part, assure le suivi de toutes les décisions, notamment budgétaires, prises par le CHS-CT. En outre, il assure un rôle de soutien aux missions du CHS-CT (aide à l'organisation des visites de postes, diffusion de l'information auprès des membres....) et aux acteurs de prévention (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, assistant prévention). Une activité dense mais nécessaire au bon fonctionnement de l'instance.

La troisième et dernière lettre de mission s'adressait à l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail ISST. Sa mission est de contrôler que l'ensemble des règles de santé et de sécurité soient appliquées de manière conforme. Il agit de manière indépendante, ses visites de poste donnent lieu à la rédaction d'un procès-verbal où les carences en matière de santé et sécurité sont détaillées. Ces rapports sont un des supports de travail du CHS-CT, notamment pour l'utilisation du budget. De plus, l'ISST assiste aux séances du CHS-CT et apporte si besoin un éclairage technique ou réglementaire lors des débats. Comme pour les deux précédentes fonctions, l'ISST participe au CHS-CT mais il ne vote pas. L'Aveyron bénéficie des judicieux conseils de Mr Philippe RENDA

La séance se poursuit avec la lecture de la note sur le dispositif d'intervention et de suivi en santé et sécurité au travail des agents victimes d'un attentat, d'une agression ou de tout autre événement grave survenu dans le cadre de leurs fonctions. Ce dispositif se matérialise par une fiche de signalement des agressions présente dans l'Ulysse départemental. Le CHS-CT insiste pour que les agents remplissent cette fiche lors d'agressions, insultes ou menaces. Il est parfaitement inadmissible d'être maltraité sur son lieu de travail, des solutions existent n'hésitez pas à les activer. Lors de ce CHS-CT, la direction nous a fait part de 4 cas de fiches de signalement remplies, elle a fait état des démarches accomplies pour protéger l'agent. Ce compte rendu a été fait en gardant l'anonymat des agents et des structures concernées par cette procédure.

Le point suivant concernait les propositions de dépenses: si la majorité d'entre elles ont été validées sans divergences, pour information, les dépenses du jour soldent, à quelques centaines d'euros près gardés en réserve pour parer à d'éventuelles urgences, le budget 2013.

Les décisions prises portent sur :

Travaux électriques pour Baraqueville pour 2206,74€

Formation guide et serre file Espalion pour 837,20€

Alarme incendie à Séverac le Château pour 3144,28€

Portes d'évacuation pour Rodez 8 mai pour 6675,57€

Divers aménagement pour Espalion, Entringues, Cantine Rodez, Villefranche de Rouergue pour 4497,61€

Le point d'achoppement porte, pour la CGT, sur l'achat de fauteuils de bureau. En effet, nous estimons que le fauteuil fait partie d'un minimum, ou, est un a priori au travail de bureau. A ce titre, il semble juste que l'employeur soit en capacité de fournir cet équipement de base. En Aveyron ce n'est pas le cas, arguant d'autres priorités de dépense la direction se décharge sur le CHS-CT pour ces achats. Comme toujours la détresse ou l'inconfort des agents sont mis en avant pour tenter de culpabiliser ou d'orienter les élus dans leur choix. La CGT a proposé d'accompagner la dépense c'est à dire une prise en charge partielle des 4 457,54 € par le CHS-CT au titre de l'action en prévention mais le budget a été voté tel quel malgré l'abstention de la CGT. Cette abstention marque le désaccord avec la proposition de d'achat des fauteuils sur fonds exclusif du CHS-CT. Il est bien entendu que nous méritons d'avoir des conditions de travail correctes et donc des fauteuils en état, mais il ne faut pas perdre de vue que l'employeur a des devoirs dont celui de fournir un cadre de travail satisfaisant. Ce désaccord quand a l'utilisation des fonds du CHS-CT aura eu, au moins, l'avantage de montrer l'état actuel de notre direction départementale. A l'image de beaucoup d'autres elle « subit » des coupes budgétaires drastiques, mais ne semble pas être en capacité de réagir autrement qu'en répercutant ces coupes sur ses agents en prenant par exemple le budget CHS-CT comme un complément de sa dotation. En psychologie du travail on parle de maltraitance par mimétisme.

La suite de la session de travail s'est déroulée plus calmement. Le dernier point concernait les questions diverses.

Le recensement des produits chimiques utilisés au CFP de Villefranche de Rouergue va se poursuivre, ce recensement fait suite à la forte gêne occasionnée par un produit ménager destiné au lavage des sols. Nous attirons votre attention sur la dangerosité avérée de certains produits.

Il a été demandé un point sur le projet Millavois, confirmation a été faite que la direction générale n'a toujours pas donné son feu vert financier. L'avenir de ce projet s'inscrit en pointillés. L'autre question posée concerne le plan dit de « démarche stratégique », initié par Bercy , des réunions auront lieu à Paris cette semaine et les premières annonces devraient intervenir d'ici à la fin de l'année.Ce projet est catastrophique pour l'emploi et les missions, on y parle de regroupement de site, fusion de direction,abandon de tache dans un contexte d'effectif en baisse toujours constante. La CGT luttera de manière très déterminée contre toute régression sociale ou attaque contre l'emploi, elle invite toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans ses idées à la rejoindre. Le dialogue social ne doit pas se réduire à une annonce calendaire, les aspirations des salariés doivent être prise en compte.

Les élus CGT ressortent très préoccupés de ce CHS-CT , mais restent et resteront très mobilisés sur les sujets des conditions de travail. Nous continuerons à porter les revendications des personnels pour le progrès social.Nous encourageons les personnels à remplir les cahiers hygiène et sécurité, maintenant dématérialisés, ou à contacter les élus CGT pour faire part des demandes ou des interrogations sur leur quotidien professionnel . Le CHS départemental est compétent pour toutes les questions de sécurité et de santé au travail.

Vos représentants CGT : Martine DRZAZGA, Fabienne MATHIEU, Catherine MERLI, Richard PONS

Site de la section sur INTERNET ou INTRANET : <http://www.financespubliques.cgt.fr/12/>